

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si l'honorable député veut m'envoyer des faits précis relativement à sa question, je vais y répondre d'une façon directe et précise.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE ET LA CONFÉRENCE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ—LA VISITE DE DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX ALLEMANDS—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'aimerais que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous dise ce que le gouvernement pense à l'heure actuelle de l'adhésion à part entière de la République démocratique allemande à la conférence de l'Organisation mondiale de la santé à Stockholm. Le gouvernement envisage-t-il d'un œil favorable une visite chez nous de délégués commerciaux de la République démocratique allemande?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la représentation de la République démocratique allemande à la conférence de Stockholm relève des Nations Unies, en ce sens que cette république doit faire partie ou des Nations Unies ou d'un des organismes auxiliaires. A ma connaissance, elle ne répond pas encore à ces conditions.

M. Macquarrie: Monsieur l'Orateur, le ministre répondrait-il à la deuxième partie de ma question, au sujet des délégués commerciaux?

L'hon. M. Sharp: En réponse à la seconde partie de la question, monsieur l'Orateur, je dis que nous sommes tout à fait disposés à commercer avec la République démocratique allemande. Nous le faisons d'ailleurs depuis quelques années mais nous ne pouvons la reconnaître officiellement tant que nous n'aurons pas reconnu son gouvernement.

* * *

LA POLLUTION

LE PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS—LES RISQUES ET LA RÉPONSE AMÉRICAINE AU PROJET DE RENVOI À LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE—LES INSTANCES DU CANADA

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Celui-ci ayant déclaré, le 26 avril 1972, qu'il avait demandé officiellement au secrétaire d'État américain Rogers que les États-Unis se joignent au Canada pour renvoyer conjointement à la Commission mixte internationale la question de la pollution des eaux des côtes ouest du Canada et des États-Unis, je voudrais savoir s'il a reçu une réponse à cette demande antérieurement au communiqué de presse publié la semaine dernière disant que les États-Unis allaient construire le pipeline trans-alaskien?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur, nous n'avons pas

[M. Lambert (Bellechasse).]

encore reçu de réponse. Aucune ne nous est parvenue avant ni depuis ce communiqué.

M. Harding: Monsieur l'Orateur, les États-Unis ont-ils donné au ministre une assurance quelconque, en réponse aux représentations du Canada, que le pétrole de l'Alaska ne sera pas transporté par les détroits de Juan de Fuca et de Georgie jusqu'à la raffinerie de Cherry Point?

L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur, mais c'est là l'attitude inchangée du gouvernement canadien. J'espère que nos démarches à cet effet seront couronnées de succès car j'ai la conviction que la raffinerie de Cherry Point devrait être desservie de l'intérieur de façon à réduire au minimum les risques de déversements accidentels de pétrole dans cette belle région de la Colombie-Britannique.

M. Harding: Le Canada a-t-il présenté des instances aux États-Unis au sujet des expéditions de pétrole qui partent des champs pétrolifères de la région de Cooke Sound, en Alaska, jusqu'aux raffineries de Puget Sound à travers les eaux canadiennes?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous avons présenté des instances d'ordre général aux États-Unis pour souligner l'importance, peu importe ce qui arrivera, d'améliorer les moyens de prévenir les épanchements de pétrole et cela non seulement à l'égard des navires marchands en provenance de Valdez, mais de n'importe quelle autre direction. Les États-Unis nous ont répondu qu'il existe un problème aussi bien sur la côte est que sur la côte ouest, et nous avons ajouté que nous aimerions l'étudier avec eux.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

MANITOBA—LE PROJET D'IMPÔT SUR LE SURVOL DU TERRITOIRE—LES MESURES ENVISAGÉES

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre de la Justice. D'après ce que je comprends, un bill a été adopté en troisième lecture par l'Assemblée législative du Manitoba, mais ce bill n'a pas encore reçu l'approbation royale, qui, entre autres choses, imposerait une taxe de 5 p. 100 sur les vols au-dessus de la province. Le ministre voudrait-il examiner quels moyens le gouvernement fédéral peut prendre pour assurer l'utilisation gratuite de l'espace aérien canadien à toutes les personnes concernées au Canada?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député d'attirer mon attention sur ce point. J'examinerai l'affaire et je lui ferai un rapport plus tard.

* * *

LES FINANCES

LES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS—L'EXEMPTION DES INTÉRÊTS ET LE REMBOURSEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Finances. Le 18 avril, le ministre a étudié une suggestion visant à étendre la période exempte d'intérêt pour les